

panorapresse.ouest-france.fr

À quoi ressemblera la carte scolaire de l'Agglo en 2035 ?

~4 minutes

À quoi ressemblera la carte scolaire de Coutances Mer et bocage à l'horizon 2035



L'école d'[Agon-Coutainville \(Manche\)](#) a été retenue comme site structurant de la future carte scolaire de Coutances Mer et bocage. | Ouest-France

Réuni mercredi 17 décembre 2025, le conseil de Coutances Mer et bocage ([Manche](#)) s'est une nouvelle fois penché sur la carte scolaire du territoire. Deux types d'écoles devraient coexister à l'horizon 2035 : huit sites structurants à minimum cinq classes et quelques sites de proximité pour ne pas allonger les temps de trajets.

Un an [après avoir voté la fermeture des sites scolaires à un site](#), Coutances Mer et bocage ([Manche](#)) continue de travailler sur sa carte scolaire. Ce mercredi 17 décembre 2025, lors du conseil communautaire, les élus ont de nouveau échangé sur le sujet, avec un vote pour déterminer à quoi ressemblera le paysage scolaire de la communauté de communes à l'horizon 2035.

Voir aussi : [VIDÉO. 150 personnes disent non à la future carte scolaire de Coutances Mer et bocage](#)

Une démographie des écoliers en déclin

Vice-président en charge des affaires scolaires, [Philippe Vaugeois](#) le rappelle : [depuis 2017, les écoles publiques de Coutances Mer et bocage \(CMB\)](#) perdent 100 élèves chaque année. Cette baisse a même atteint 127 élèves à la rentrée 2025. « Cette situation fragilise nos sites scolaires », estime l' élu. Onze sites sont en tension avec moins de 20 élèves par classe. Il faut penser au bien-être de l'enfant. »

D'où la mise en place d'une cellule technique pour « garantir une offre éducative de qualité, équitable et durable » à l'horizon 2035.

Prendre en compte le temps de trajet

Ce mercredi 17 décembre, les élus ont étudié pour la future armature scolaire. Celle-ci s'appuiera sur deux catégories d'établissement : les sites structurants et les sites satellitaires.

Les sites structurants seront au nombre de huit : [Agon-Coutainville](#), [Cerisy-la-Salle](#), [Coutances](#), [Montmartin-sur-Mer](#), [Gavray-sur-Sienne](#), [Hambye](#), [Quettreville-sur-Sienne](#) et [Saint-Sauveur-Villages](#). À l'avenir, ils seront prioritaires sur les investissements, afin qu'ils disposent au minimum de cinq classes.

Néanmoins, ces huit sites ne garantiront pas à tous les enfants un temps de trajet raisonnable entre la maison et l'école. D'où l'idée de créer des sites satellitaires, dont la liste n'est pas encore établie. « On propose néanmoins un vote sur ce principe », justifie [Philippe Vaugeois](#).

« Il faut qu'on parle et qu'on échange »

« On ne sait pas sur quoi on vote : ce sont des écoles ? » interroge [Jean-Michel Masson](#), élu de [Coutances](#). « Il faudrait réfléchir à ces sites satellitaires avec les conseils d'école. » « Sur ces sites, il faut qu'on parle et qu'on échange », acquiesce le président [Jacky Bidot](#).

« Je suis un peu gêné », adresse [Rémi Bellail](#), maire de [Gratot](#). « Je suis membre de la commission scolaire, je devrais voter cette délibération. Pourtant, j'ai l'impression qu'on veut fermer toutes les écoles des communes limitrophes de [Coutances](#), pour remplir les classes de [Coutances](#). » Pour [Jacky Bidot](#), il s'agit d'une mauvaise interprétation du texte.

« Les fondations de la future carte scolaire, ce sont les huit sites structurants », estime [Daniel Hélaine](#), élu de [Roncey](#) et vice-président en charge de la culture. « Le maillage sera à préciser. » Le conseil communautaire vote pour cette catégorisation, en ajoutant que les personnels de l'Éducation nationale et les parents d'élèves seront conviés aux prochaines discussions.

Kristell LE GALL.